

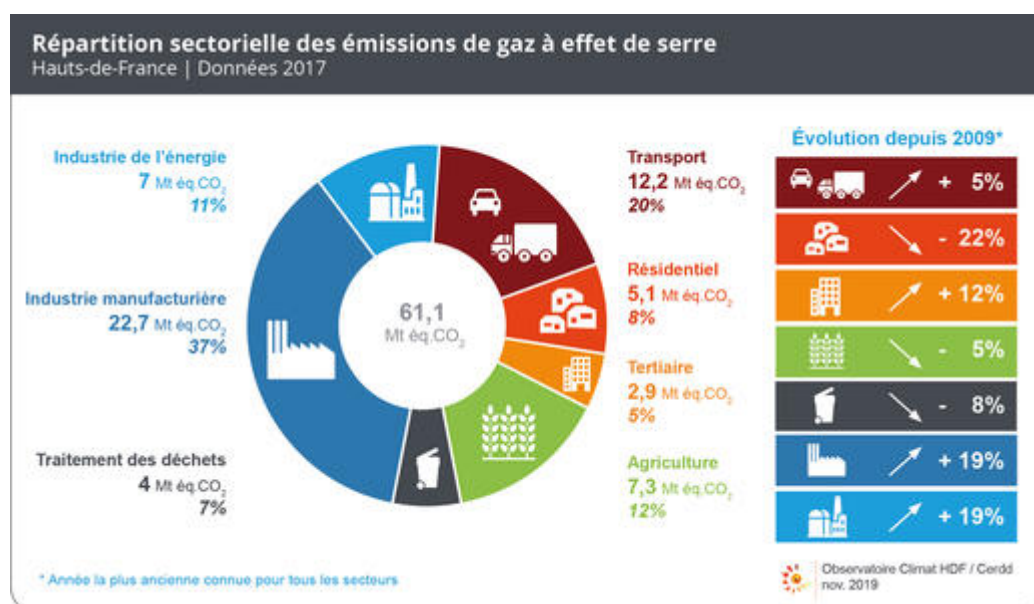


Emissions directes de GES

Pression Émissions de GES liées à l'énergie

Mise à jour le 20 mai 2020

Publié le 01 mars 2016



Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) sont des données très suivies, leur observation a débuté il y a de nombreuses années en région.

En 2017, les émissions directes de GES de la région Hauts-de-France s'élèvent à **61,1 Mt eq.CO2** (hors UTCATF*), soit 13,5 % des émissions nationales. Les données de l'observatoire permettent notamment d'avoir une évolution précises depuis 2009, détaillée par secteurs. Ainsi entre 2009 et 2017 on observe une tendance à la hausse des émissions notamment avec **+7% entre 2013 et 2017**.

Une estimation du niveau d'émission total en 1990 permet de mesurer une baisse tendancielle de **-9% sur la période 1990 – 2017** (-17% pour la France sur la même période). L'histoire des émissions des Hauts-de-France présente des évolutions liées à des phases de croissance, de crises économiques, de disponibilité énergétique ou encore de meilleure maîtrise des procédés.

Pour plus de détails **consultez les indicateurs de niveau 2 ci-dessous**, sur le bilan global, sectoriel et par type de GES. Consultez aussi la [fiche de synthèse dédiée sur le bilan régional GES-énergie](#) – éditée en novembre 2019 ! Cette fiche y apporte des éléments de pédagogie complémentaires notamment grâce à [des infographies](#) et un glossaire, qui facilitent l'appropriation de notions parfois très techniques ! Y sont abordés, les **notions d'émissions directes, d'émissions liées à nos consommations (empreinte carbone), de flux de carbone dans les sols et la biomasse et le lien entre consommation d'énergie et émission de GES**.

*UTCATF : Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

Description

Contexte :

Les émissions directes de GES sont des données très suivies et leur observation a débuté il y a de nombreuses années. Elles sont indispensables pour analyser et traiter les grands enjeux énergétiques, mais aussi pour répondre à l'atteinte d'objectifs réglementaires européens, nationaux et régionaux. La France s'est fortement engagée au plan international avec la ratification du protocole de Kyoto et plus récemment avec la signature de l'accord de Paris à la suite de la COP21 en décembre 2015. Par ailleurs, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17/08/15, ainsi que le paquet Energie/Climat de l'Union Européenne (révisé en 2014), fixent **l'objectif pour 2030 de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990**. De plus avec la récente loi énergie-climat du 8 novembre 2019, la France s'est fixé **l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050** (qui remplace le précédent objectif « facteur 4 »). Cela signifie de viser une division par au moins 6 par rapport à 1990 des émissions de GES pour atteindre l'équilibre entre les émissions anthropiques de GES et les absorptions par les puits de carbone « naturels » (sols, forêts) ou « artificiels » (ces derniers étant encore au stade expérimental). Des objectifs déclinés en région à travers le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et dans les territoires avec les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

Pertinence :

L'énergie et le climat sont au premier rang des défis actuels à affronter pour notre société. Dans ce contexte, les outils de mesure et d'analyse de l'empreinte « carbone » (climat, énergie) jouent un rôle irremplaçable à plusieurs titres : sensibilisation, aide à la décision, orientation de choix stratégiques. De ce fait, toute entreprise, activité administrative ou associative peut légitimement s'intéresser aux émissions qu'elle génère. Avant d'envisager toute action permettant de réduire ces émissions, il est crucial de pouvoir en identifier les sources principales, afin de cibler des marges de manœuvre prioritaires.

Description :

La plupart des données rassemblées ici proviennent des dispositifs Norener et Norclimat, créés en 1992 par le Conseil Régional et l'ADEME pour observer les consommations d'énergie finale de l'ex région Nord-Pas de Calais, outils mis à jour pour l'échelle Hauts-de France en 2017. Ils ont donné lieu à des publications régulières qui ont constitué une aide essentielle pour la définition, le pilotage et le suivi des politiques publiques régionales sur le long terme. Dorénavant, les productions chiffrées de ce dispositif sont valorisées par l'Observatoire Climat Hauts-de-France. Il est à noter que l'état des données et outils disponibles à l'échelle des Hauts-de-France ne permet pas à l'heure actuelle de reconstituer un bilan sectoriel détaillé depuis 1990, année de référence pour les objectifs. Cependant pour avoir des ordres de grandeur de comparaison, le total d'émissions directes de GES pour l'année 1990 a pu être estimé.

Données

[Bilan : Emissions directes de GES](#) [Bilan : Emissions directes de GES par secteur](#)
[Emissions directes de GES par type de GES](#) [Bilan : Emissions de GES directes, ex-NPdc](#)
[Résidentiel : émissions de GES directes par énergie](#)

Méthode

🔵 Méthode :

Les sources principales de données utilisées sont les outils Norener et Norclimat. La méthode de comptabilisation utilisée repose essentiellement sur la compilation de données de consommation pour la partie énergétique, et la compilation de données d'activités pour les GES.

Les données couvrent les consommations d'énergie finale et les émissions de GES du périmètre de l'ex-Nord-Pas-de-Calais de 1990 à 2017, et pour l'ex-Picardie de 2009 à 2017.

Secteurs couverts : Industrie, Transport, Résidentiel, Tertiaire, Agriculture, Déchets

Energies suivies : Combustibles Minéraux Solides (houille, lignite, coke, agglomérés, briquettes), les produits pétroliers (pétrole brut, gazole, essence, fioul lourd, fioul domestique, coke de pétrole, gaz de pétrole liquéfié et carburéacteur), le gaz naturel, l'électricité.

Sources

> Articles liés :

[Fiche de synthèse bilan GES et énergie Hauts-de-France !](#)

[Kits infographies des fiches GES-Energie et ENR&R !](#)



Indicateur associé

Consommation d'énergie finale En Hauts-de-France, la consommation d'énergie finale atteint 209 TWh en 2017, soit 18 Mtep. La Fr...

Facture énergétique En 2011, la facture énergétique du Nord-Pas de Calais s'élève à 8,64 milliards d'euros (hors coût...

Production d'énergie renouvelable La première énergie renouvelable en région Hauts-de-France est le bois, suivi par l'éolien. En 7...

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)